

LORRAINE

Élections à couteaux tirés à la CCI : « Les Lorrains cocus »

Entre la liste « Tous CCI 54 » de Christine Bertrand et le président sortant François Péliissier, le torchon brûle. Elle lui reproche de « ne pas avoir su fédérer », il critique ses « incantations sur des réalités non chiffrées ».

Il est de coutume que les élections aux CCI (chambres de commerce et d'industrie) tiennent de la formalité, avec une seule liste engagée et zéro suspense. C'est le cas dans l'immense majorité des territoires... pas en Meurthe-et-Moselle.

Président sortant, François Péliissier trouvera cette fois sur sa route une

« À force d'avoir voulu que la Meurthe-et-Moselle s'accapare tous les postes, Péliissier a agacé tout le monde. »

Christine Bertrand, tête de liste « Tous CCI 54 »

liste rivale éteinte, constituée autour de sa tête de liste Christine Bertrand, ex-présidente du Medef 54.

Cette collision de forts tempéraments débouche sur une réelle incertitude à quelques semaines du lancement des votes (du 27 octobre au 10 novembre) auxquels sont appelés à participer près de 25 000 professionnels.

Sur le fond, l'association, bâtie autour du monde patronal de la CPME et du Medef, délivre de sérieuses critiques à l'adresse du président sortant. D'abord, celui de ne pas avoir respecté son engagement de ne pas se représenter. « On lui a donné deux mandats. Dix ans, c'est déjà bien quand même, non ? », interroge Christine Bertrand. Ensuite, celui de ne pas avoir su fédérer.

« Communication impossible » avec les voisins

La tête de liste de « Tous CCI 54 » enfonce le clou. « À force d'avoir voulu que la Meurthe-et-Moselle s'accapare tous les postes,

il a agacé tout le monde. Résultat, aucun poste stratégique pour notre département, et une communication impossible avec les départements voisins de la Moselle et des Vosges. Pourtant, il aurait fallu savoir être Lorrains d'abord, comme le sont les Alsaciens ou les Champardenais. À force de ne vouloir être que 54, François Péliissier n'a pas fait ce qu'il avait annoncé, et il a échoué sur la fédération des forces. Avec lui à l'arrière, les Lorrains sont les seuls cocus de l'histoire. »

Ambiance... Dans les deux camps, on prône le débat et on s'estime victime des coups bas du camp d'en face, par courriers et accusations supposées.

François Péliissier ironise sur les « incantations ne reposant sur aucune réalité chiffrée ».

A contrario, il avance « son bilan avec une hausse du chiffre d'affaires » dans un contexte de restriction budgétaire ambiant, comme pour mieux souligner l'efficacité de son action, sur fond de mutualisation et de soutiens de proximité.

Les listes des candidatu-

res closes depuis le 30 septembre, le n°1 sortant laisse filtrer un perceptible agacement face aux critiques de sa rivale. Verdict des urnes (digitales, pour la première fois) le 10 novembre. Les 25 000 professionnels voteront à partir du 27 octobre.

Antoine PETRY



Christine Bertrand, ex-présidente du Medef 54 : « On a laissé à François Péliissier deux mandats. C'est déjà bien quand même, non ? » Photo ER/Cédric JACQUOT

Le vote des artisans un enjeu crucial

Jusqu'au jeudi 14 octobre, la chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges est en campagne électorale. Deux listes s'affrontent, d'un côté la liste U2P, la « voix des artisans », portée par le président sortant. De l'autre, la liste opposante « Fiers d'être artisans », menée par Stéphane Krick et Anne Dupapin-Marchal. Une diversification censée encourager les artisans, notamment les onze mille entreprises inscrites au registre des arti-

sans dans les Vosges, à déposer leur bulletin de vote.

« Un baromètre d'observation de l'État »

Seulement, lors des premiers jours de l'élection, le taux de participation ne décolle pas, notamment sur les votes électroniques, estimé pour l'instant sous la barre des 5 %, explique Christophe Richard. Il y va pourtant de l'avenir de la

chambre consulaire, pense son président sortant : « Ces élections, c'est un baromètre d'observation de l'État », au moment où le modèle économique des chambres consulaires change suivant les réformes : régionalisation, développement des prestations payantes pour les entreprises et la crainte d'une fusion, à terme, entre la chambre de métiers et de l'artisanat et la chambre de commerce et d'industrie.



Christophe Richard, président sortant de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Photo archives VM/ David HENRY

En Moselle, CPME et UE refont – encore – le match

En 2016, les dernières élections à la CCI de Moselle avaient fracturé en deux camps le milieu économique mosellan. En toile de fond : un âpre combat judiciaire et administratif entre les partisans d'une chambre lorraine vue comme une entité territoriale et ceux militant pour l'échelon départemental. Les premiers étaient emmenés par le Medef de Paul Arker. Les seconds rangés derrière la bannière de la CGPME de Fabrice Genter. Six ans plus tôt, ces deux organisations patronales avaient présenté une liste unique. Mais cette question de territorialisation a eu raison de cette entente cordiale. La CGPME l'a finalement emporté sur tous les tableaux. D'abord en réalisant un grand chelem électoral dans les trois catégories (commerces, industrie/BTP et services) qui lui vaudra les 35 sièges. Ensuite en obtenant du Conseil d'État la fin d'une chambre lorraine unique.

38 sièges à pourvoir

Cinq ans plus tard, alors que la CCI Moselle a montré toute sa pertinence pendant la crise sanitaire et que cet enjeu territorial n'est plus source de débat, on aurait pu croire le climat apaisé. Il n'en est rien. Le Medef est devenu l'Union des entreprises (UE) de Moselle et la CGPME s'est transformée en CPME (Confédération des moyennes et petites entreprises). Mais l'antagonisme reste le même alors que 38 sièges sont désormais à pourvoir. Fabrice Genter, le sortant, se dit peiné par la situation alors qu'il présente « une liste interprofessionnel-



En Moselle, Fabrice Genter, président sortant de la CCI Moselle, a décidé de repartir au combat. Photo RL/Laurent MAMI

le de rassemblement » baptisée « Ensemble, faire gagner toutes les PME de Moselle » : « Ce n'est pas une liste CPME. J'ai autour de moi les fédérations de métiers et de commerçants ainsi que les clubs d'entreprise. Des poids lourds comme l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) ou la fédération du BTP nous ont rejoints. J'ai essayé de discuter avec l'UE 57, mais elle voulait décider de 50 % de la liste. »

38 660 électeurs

Ce que confirme André Bousser, nouveau président de l'UE 57 : « Au niveau national,

nous pesons 60 %. Nous n'avions pas d'existence sur la future présidence mais nous souhaitions être présents à au moins 50 % pour influencer sur la politique car la plupart des chefs d'entreprise nous disent que la CCI ne sert à rien. » Face à l'échec de ces négociations, l'UE 57 s'est donc, elle aussi, lancée dans la bataille avec une liste « Unis pour entreprendre » qu'elle dit d'ouverture : « Sur 38 candidats, seulement 16 sont adhérents à l'UE 57. Et nous avons aussi le soutien de 13 organisations patronales dont la Capeb. » Les 38 660 électeurs auront donc à trancher.

Philippe MARQUE

L'info décryptée

Chambres consulaires : c'est quoi ?

Les chambres consulaires sont des établissements publics d'État qui représentent les intérêts des professionnels du secteur privé, des différents domaines économiques. Elles sont connues sous le nom de chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers et de l'artisanat ou encore chambre d'agriculture.

Des chambres régionales et départementales

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont représentées sur toute la France au niveau régional et départemental.

S'agissant des CCI, on compte treize chambres de commerce et d'industrie de région (CCIR) (par exemple, la CCI Grand Est) et quatre-vingt-quatre chambres de commerce et d'industrie territoriales (CCIT).

Les CMA sont également divisées en neuf chambres régionales de métiers et de l'artisanat (CRMA) et soixante-quatre CMA départementales.



Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Vosges à Épinal. Photo archives VM/Hugo COUILLARD

Des missions de formation et accompagnement

Les CCI et les chambres de métiers et de l'artisanat remplissent des missions similaires : par exemple, elles proposent des formations professionnelles. La chambre d'agriculture est davantage réservée aux agriculteurs, tandis que la CMA s'occupe plus particulièrement des examens professionnels pour les artisans, par exemple, en vue de l'attribution du titre de maître d'artisan.

Les deux chambres consulaires jouent également un rôle d'appui auprès des entreprises : elles donnent des conseils pour développer leurs activités, au niveau national et à l'export, puis elles accompagnent les personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise. La CCI a néanmoins une mission qui lui est propre : gérer les équipements, par exemple la création d'infrastructures portuaires.

Réformes en cours : vers une régionalisation

Dans son rapport annuel publié en mars 2021, la Cour des comptes pointe du doigt la gestion financière des chambres consulaires et leur rôle pendant la pandémie, trop axé sur leur rôle de prodiguer « des informations gratuites aux entreprises ».

Elle s'est prononcée pour la fusion des chambres départementales et le transfert de certaines compétences locales au niveau régional. Les réformes se poursuivent : depuis l'adoption du plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte), loi adoptée en 2019, le modèle économique des chambres consulaires tend vers le privé, notamment par le développement de services payants destinés aux entreprises.

Camille HENRIOT